



Adhésion 2020/2021

Le montant de la cotisation est de 38 €

La cotisation est indispensable pour participer aux randonnées de demi-journée, de journée, de week-end ou de semaine.

Elle permet aussi :

- de recevoir le programme de nos sorties et de participer aux activités de l'année,
- d'obtenir la licence de la Fédération Française de Randonnée Pédestre,
- de bénéficier de l'assurance responsabilité civile et de l'assurance individuelle et rapatriement,
- de bénéficier de réductions sur les achats de cartes IGN, les topo-guides,
- de vous abonner, si vous le souhaitez, à « Passion Rando », le magazine trimestriel de la F.F.R.P.

Merci de retourner la fiche ci-dessous avec le certificat médical et votre chèque à l'ordre de :

RANDONNÉE & DIABÈTE

20, rue Renard - 94700 MAISONS-ALFORT

(Conformément aux dispositions de la Fédération, le certificat médical est indispensable pour l'obtention de la licence)

BULLETIN D'ADHÉSION 2020-2021

Réservé à la gestion administrative
(ne rien cocher)

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

	Jour	Mois	Année
Date de naissance			

- Licence
 Tableau
 Fichier
 Certificat médical

Téléphone fixe : Téléphone portable :

E-mail :

Renouvellement de cotisation Diabétique : oui non

OU

Nouvelle adhésion Insulino traité : oui non

Aux comprimés : oui non

Comment avez-vous connu Randonnée & Diabète :

.....

.....

Cotisation Randonnée & Diabète uniquement 38 €

Cotisation Randonnée & Diabète avec abonnement à « Passion Rando » 46 €
magazine trimestriel de la F.F.R.P. (8 € pour 1 an, soit 4 numéros)

Soutien à l'action de « Randonnée & Diabète » : 50 € 100 € Autre

Soutien à l'action « Insuline pour Madagascar » : 50 € 100 € Autre

Notre association reconnue d'intérêt général vous permet de déduire vos dons de vos impôts.

Cette réduction est de 66 % du montant des dons et s'applique dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Par exemple, un don de 50 € ouvre droit à une réduction d'impôt de 33 €. Cela vous revient donc à 17 €.

N.B. : Les adhérents déjà affiliés à la FFRandonnée par l'intermédiaire d'une autre association ne devront payer que l'adhésion à Randonnée & Diabète soit : 20 €

(joindre impérativement la copie de votre licence de l'année 2020/2021)

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

E-mail : randonnee.diabete@gmail.com – Blog : <http://randonneediabete.canalblog.com>
(Association reconnue d'intérêt général)